

L'UIT - principale institution des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication - a pour tâche de connecter le monde. A cette fin, elle gère sur le plan international le spectre des fréquences radioélectriques et les orbites de satellites, s'emploie à renforcer l'infrastructure des communications dans les pays en développement et élabore des normes mondiales qui garantissent la parfaite interconnexion de systèmes de communication très divers. L'UIT organise également les manifestations mondiales TELECOM, qui rassemblent les représentants les plus éminents des secteurs public et privé et favorisent les échanges d'idées et de connaissances, dans l'intérêt de tous

## AVIS DE VACANCE N° 52P-2017/BR-SGD/EXTERNAL/P5

**Date de parution:** 6 décembre 2017  
**Candidatures en cours d'acceptation**

*Les candidatures féminines sont encouragées*

**Fonctions:** Conseiller(ère) de Commissions d'études

**Numéro de poste:** R5/P5/555

**Date de clôture (23.59 Genève CH) :** 6 février 2018  
**(11 jour(s) jusqu'à la date de clôture)**

**Durée de contrat:** 2 ans avec possibilité de prolongation de 2 ans supplémentaires

**Type de contrat:** Contrat de durée déterminée

**Lieu d'affectation:** Genève, Suisse

**Grade:** P5

### Organe:

Le Bureau des radiocommunications (BR) est chargé de l'application du Règlement des radiocommunications et de fournir l'appui technique administratif nécessaire pour les Conférences mondiales et régionales des radiocommunications organisées par l'UIT, les Assemblées et les Commissions d'études des radiocommunications. Il met en oeuvre les procédures réglementaires internationales pour l'enregistrement des assignations de fréquence et des positions orbitales, apporte son assistance aux administrations pour la coordination et la mise en oeuvre de leurs besoins en matière de spectre des fréquences et de positions orbitales et aide à résoudre les cas de brouillage préjudiciable. Il assure le secrétariat technique spécialisé des Commissions d'études des radiocommunications et de l'Assemblée des radiocommunications en vue d'établir des Recommandations sur l'utilisation du spectre et les caractéristiques des systèmes radioélectriques. Le BR comprend quatre départements: le Département des services spatiaux, le Département des services de terre, le Département informatique, administration et publications et le Département des commissions d'études.

### Unité organisationnelle:

Au Bureau des radiocommunications, le Département des Commissions d'études participe aux travaux des Commissions d'études des radiocommunications suivant les méthodes de travail et le programme de travail adoptés par l'Assemblée des télécommunications.

### Attributions / Responsabilités

En tant que spécialiste de l'UIT-R des sujets couverts par la ou les Commissions d'études concernées, le/la titulaire accomplit les tâches suivantes sous la supervision générale du Chef du Département:

- Remplit les fonctions de Conseiller(ère) pour la ou les Commissions d'études concernées.
- Examine les contributions, consulte, si nécessaire, les organisations qui ont soumis ces contributions et veille à la bonne présentation des documents (diffusion des contributions en tant que documents d'une Commission d'études, d'un groupe de travail et d'un groupe d'action). Analyse le contenu des textes pour s'assurer que les renvois réciproques sont appropriés, veille à la coordination entre les Commissions d'études ou à toute autre coordination nécessaire et fournit une assistance au Président de la Commission d'études et/ou du groupe de travail/groupe d'action.

- Aide le Président de la ou des Commissions d'études dont il/elle est responsable et des groupes de travail/groupes d'action à préparer, organiser et conduire les réunions tenues au siège de l'UIT en Suisse, ainsi que dans d'autres pays. Participe aux réunions de la ou des Commissions d'études, des groupes de travail/groupes d'action et donne des avis; remplit les fonctions de secrétaire lors des réunions. Veille à ce qu'il soit donné suite aux conclusions des réunions, qui peuvent être des textes des Commissions d'études, en vue de l'Assemblée des radiocommunications.
- Prépare, aux fins de publication, les textes de la ou des Commissions d'études approuvés par l'Assemblée des radiocommunications. Veille à l'exactitude technique des textes, coordonne et supervise la préparation du manuscrit original et assure la correction d'épreuves sur le plan technique.
- Elabore différents projets de textes à soumettre à la ou aux Commissions d'études dont il/elle est responsable, à l'Assemblée des radiocommunications et aux Membres du Secteur. S'agit de textes techniques relatifs aux travaux des Commissions d'études ou de circulaires rédigées au nom du Directeur et/ou du Président de la commission d'études. Veille à l'exactitude et à la pertinence des textes finals.
- Assure la liaison avec les autres Commissions d'études de l'UIT-R et avec les Commissions d'études de l'UIT-T et de l'UIT-D sur des sujets d'intérêt commun.

#### Autres tâches:

- Représente, le cas échéant, l'UIT-R et l'UIT aux réunions d'organisations internationales. Prend régulièrement contact et échange dans un cadre professionnel sur les activités des organisations désignées, encourage la collaboration et assure la liaison de manière efficace. Présente des textes techniques et/ou des informations relatives à l'UIT-R aux réunions, séminaires et conférences au sein de l'UIT et à l'extérieur de l'Union.
- Rédige des publications techniques et coordonne l'élaboration de manuels.
- Participe aux réunions d'autres Bureaux et Secteurs de l'UIT en tant que représentant(e) de l'UIT-R, notamment pour les travaux préparatoires aux conférences des radiocommunications, aux comités de sélection et aux comités statutaires. Représente l'UIT-R dans les groupes de travail ou les commissions des conférences des radiocommunications, selon qu'il convient.
- Remplit les fonctions de secrétaire des groupes de travail ou des commissions de la RPC ou des conférences des radiocommunications, selon que de besoin.
- Remplit les fonctions d'expert(e) consultant(e) chargé(e) de donner des avis techniques dans son domaine de spécialisation et dans les domaines d'activité de la ou des Commissions d'études dont il/elle est responsable, aux autres Bureaux de l'Union, aux organisations internationales et aux administrations.
- Se tient informé(e) de l'évolution dans le domaine des télécommunications, en particulier en ce qui concerne les sujets intéressant la ou les Commissions d'études dont il/elle est responsable.
- Exécute toute autre tâche connexe, selon les besoins.

### Compétences

- Capacité à nouer et à entretenir d'excellentes relations avec des responsables à tous niveaux aussi bien à l'UIT qu'à l'extérieur de l'Union.
- Capacité à communiquer de manière efficace sur des sujets techniques auprès des spécialistes et du grand public.
- Aptitude à hiérarchiser les tâches et à évaluer une variété d'informations émanant de nombreux contributeurs différents.

### Qualifications requises

#### Formation:

Titre universitaire supérieur en ingénierie des télécommunications ou dans un domaine connexe (sciences/ingénierie, génie électrique/électronique) ou dans un domaine connexe OU formation reçue dans un établissement d'enseignement supérieur de réputation établie, sanctionnée par un diplôme de niveau équivalent à un diplôme universitaire supérieur dans l'un des domaines précités. Pour les candidats internes, un titre universitaire de premier cycle dans l'un des domaines précités, associé à quinze années d'expérience professionnelle pertinente, peut remplacer le titre universitaire supérieur à des fins de promotion ou de rotation.

#### Expérience:

Au moins dix années d'expérience à des postes à responsabilité croissante, dont au moins cinq ans au niveau

international dans le domaine des systèmes radioélectriques et des communications par satellite. Un doctorat dans un domaine connexe peut être considéré comme équivalent à trois années d'expérience professionnelle. Expérience approfondie dans les domaines des systèmes et technologies de radiocommunication traités par les Commissions d'études de l'UIT-R, y compris les aspects associés de la gestion du spectre et de la planification de fréquences; une participation à des activités internationales connexes serait un avantage. Une bonne connaissance des travaux des Commissions d'études des radiocommunications de l'UIT serait un atout ainsi qu'une bonne aptitude à rédiger et à éditer des textes; expérience de la présentation des rapports techniques avec preuves de la publication de travaux dans des revues techniques. Connaissance et maîtrise du traitement de textes, des tableurs, des bases de données et des logiciels de présentation web (tels que Word, Excel, Access et SharePoint).

#### **Langues:**

Connaissance de l'une des six langues officielles de l'Union (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe) au niveau avancé et connaissance d'une deuxième langue officielle au niveau intermédiaire. La connaissance d'une troisième langue officielle serait un avantage. (Selon les dispositions de la Résolution 626 du Conseil, l'assouplissement des conditions requises en matière de connaissances linguistiques peut être autorisé pour les candidats ressortissants de pays en développement: lorsque les candidats de ces pays possèdent une connaissance approfondie de l'une des langues officielles de l'Union, leur candidature pourra être prise en considération.)

#### **Informations supplémentaires:**

##### **Salaire:**

Le traitement annuel total se compose d'un traitement annuel net (net d'impôts et avant déduction des contributions à l'assurance maladie et à la Caisse des pensions) en dollars USD et d'une indemnité de poste (indemnité de cherté de la vie). L'indemnité de poste est variable et peut être modifiée sans préavis, conformément aux taux fixés dans le régime commun des Nations Unies pour les traitements et les prestations.

Salaire annuel à partir de \$ 84,721 + indemnité de poste \$ 70,657

Les autres indemnités et prestations sont soumises aux conditions particulières de l'engagement, <http://www.itu.int/en/careers/Pages/Conditions-of-Employment.aspx>

---

Les candidats seront contactés directement en cas de sélection pour un test écrit. Des interviews peuvent être effectuées lors de l'évaluation des candidats.

---

Pour plus d'information concernant les conditions d'emploi, veuillez cliquer [sur ce lien](http://www.itu.int/employment/Recruitment/conditions_of_employment_at_itu-fr.htm)  
[http://www.itu.int/employment/Recruitment/conditions\\_of\\_employment\\_at\\_itu-fr.htm](http://www.itu.int/employment/Recruitment/conditions_of_employment_at_itu-fr.htm)

Les candidats ne seront contactés que si leur candidature est susceptible d'être retenue